Prise de position en matière d'aménagement du territoire

Éditée par
Entwicklung Schweiz
Développement Suisse

Entwicklung Schweiz
Développement Suisse

Entwicklung Schweiz
Développement Suisse

Effingerstrasse 13
CH-3011 Bern

T +41 31 382 93 82
F +41 31 382 93 85

info@entwicklung-schweiz.ch
www.entwicklung-schweiz.ch

Densification pertinente dans les lieux bien desservis par les infrastructures de transport indice d'utilisation du sol d'au moins 3

La population suisse enregistre une croissance continuelle depuis plusieurs années en raison de l'immigration et de la forte attractivité économique du pays. Cette tendance s'accentuera davantage. D'après des estimations de l'Office fédéral de la statistique, la population passera de huit millions d'habitants à l'heure actuelle à onze millions en 2045.

Evolution de la population résidante permanente

Selon les 3 scénarios de base à la fin de l'année, en millions

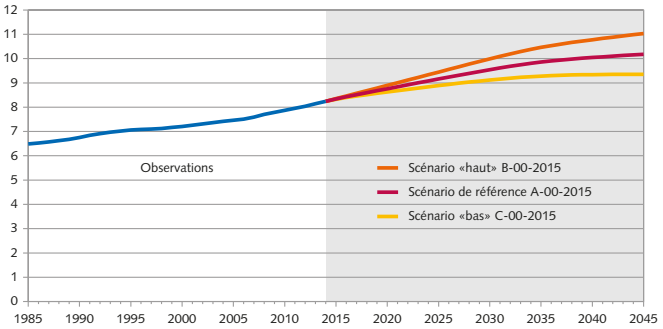

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

L'activité de développement se concentre de plus en plus sur les sites périphériques et la « ceinture verte » à cause de l'offre limitée de logements dans les centres urbains et dans les lieux bien desservis par les infrastructures de transport. Le mitage n'a jusqu'à présent pas pu être freiné en Suisse malgré tous les efforts entrepris. Un développement urbain densifié est recherché pour combattre cette tendance.

Les surfaces d'urbanisation existantes doivent par conséquent être densifiées et mieux exploitées. Développement Suisse vise une densification pertinente dans les lieux bien desservis par les infrastructures de transport et dans les centres urbains afin de développer de manière prononcée les surfaces utiles dans les zones constructibles existantes (indice d'utilisation du sol d'au moins 3). Une telle densification accompagnée par un accroissement concomitant de l'utilisation d'emplacements centraux et judicieux du point de vue de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine permettra de ménager les paysages. Les besoins infrastructurels et le volume du trafic en seront significativement réduits.

Des besoins infrastructurels inférieurs et une approche parcimonieuse des terrains constructibles apportent également d'autres avantages. Plus d'espaces verts et un bon équilibre entre l'habitat, le travail et le commerce conduiront en effet à une meilleure attractivité globale et rendront les espaces disponibles vivables. La densification pertinente dans les lieux bien desservis par les infrastructures de transport doit être stimulée par la législation relative à l'aménagement du territoire ainsi que par des conditions générales favorables.

Encourager et permettre une croissance adéquate en Suisse par une amélioration adéquate des infrastructures énergétiques et de transport

La population sans cesse croissante représente également un immense défi pour les infrastructures suisses. La mobilité progresse et les capacités de la route et du rail sont pleinement utilisées. C'est pourquoi il est impératif de développer les infrastructures de transport, notamment entre les centres urbains de grande et de moyenne envergure, pour qu'elles puissent répondre aux besoins de la population croissante et remplir leurs importantes fonctions d'interfaces économiques. Une croissance économique adéquate et le maintien de la compétitivité de la place suisse en résulteront. Un aménagement du territoire compatible avec l'économie fait également partie des conditions générales permettant de juguler la progression du mitage. Les prescriptions en vigueur en matière de construction devront également être remaniées à cet effet.

Une mixité intelligente allie habitat, travail et commerce en un seul et même lieu pour une mobilité et un déploiement énergétique optimisés et un développement urbain attractif

Une mixité intelligente alliant habitat, travail et commerce en un seul et même lieu pour créer de la diversité serait une solution avantageuse. Avec des itinéraires plus courts entre le domicile et le lieu de travail, ce modèle assurerait une mobilité optimisée, soulagerait les infrastructures et abaisserait les besoins en énergie. Outre l'équilibre entre l'habitat, le travail et le commerce, des surfaces libres de construction doivent être réalisées en nombres suffisants pour que les développements futurs de villes et de quartiers correspondent aux exigences et soient attractifs pour les usagers. La densification de la construction n'est viable qu'avec le soutien des usagers.

Favoriser une croissance qualitative et douce pour les ressources en construisant des immeubles de grande hauteur à proximité des nœuds de TP

La Suisse dispose certes encore et toujours d'importantes réserves de terrains constructibles mais elles sont mal situées et insuffisamment desservies. La solution de rechange consiste à mieux exploiter les emplacements centraux déjà bien utilisés. Les zones renfermant des immeubles de grande hauteur à proximité des nœuds de TP (p. ex. les gares) permettent de renforcer la densification pertinente tout en maintenant une excellente qualité de vie dans un environnement dynamique. C'est pourquoi toutes les instances compétentes doivent s'intéresser davantage à cette « troisième dimension » de construction : la hauteur.

Mettre un terme à la désindustrialisation par la libération de grandes zones industrielles sur des terrains fédéraux et cantonaux

La place économique suisse souffre elle aussi de la désindustrialisation, une tendance mondiale. Des évolutions de rupture engendrées par la numérisation, le franc fort et des coûts élevés de production associés à un taux de change défavorable ne cessent de la renforcer. C'est pourquoi les délocalisations de sites à l'étranger sont d'ores et déjà une réalité déplaisante. L'industrie mais également l'ensemble du secteur des services en sont affectés.

Des conditions générales attractives et la volonté politique de renforcer la place industrielle suisse sont indispensables pour mettre un terme à cet exode d'entreprises ou du moins pour le freiner. La Confédération, les cantons ainsi que certaines entreprises publiques (p. ex. les CFF, Ruag) disposent en effet d'énormes réserves de terrains qui pourraient être mises à disposition comme zones industrielles et exploitées en conséquence. Il existe actuellement près de 350 grandes zones représentant une superficie totale de 18 millions de mètres carrés. Un inventaire conséquent et la mise à disposition de ces réserves utilisables encourageraient la planification et le développement de projets sur ces terrains. Des conditions générales attractives ainsi que des terrains aux prix avantageux qui pourraient être développés et utilisés de manière durable sont les conditions sine qua non du maintien d'emplois de qualité dans le pays.

Entwicklung Schweiz
Développement Suisse